



Le boucain

Avril
Mai 2016
N° 10

Magazine municipal de Bouc Bel Air, ville nature



Boucles Bel Air : Prêts pour le départ de la course nature ?



P 7 Ville nature
URBANISME : PRÉSERVONS
NOTRE TERRITOIRE !

P 8 Grandir dans ma ville
ALLER AU TABLEAU
SERA ENFIN UN PLAISIR

P 14 Dossier
UN NOUVEAU DÉPART
POUR LE PÔLE SOLIDARITÉ

LES ÉLUS DE MA VILLE À MON ÉCOUTE

SECRETARIAT DES ÉLUS : 04 42 94 93 85

Richard MALLIÉ : Maire, Conseiller Départemental et Président du SDIS 13. Sur rendez-vous au 04 42 94 93 80.

Amapola VENTRON : 1^{er} Adjoint, délégué aux grands travaux. Sur rdv au 04 42 94 93 80.

Marie-Odile ARMANDON : Adjoint, délégué à la culture. Sur rdv au 04 42 94 93 58.

Mathieu PIÉTRI : Adjoint, délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse, à la petite enfance et au patrimoine. Sur rdv au 04 42 94 93 76.

Monique SALOMON : Adjoint, délégué à l'aménagement du territoire et conseiller communautaire. Sur rdv au 04 42 60 68 78/80.

Roger MOSSÉ : Adjoint, délégué à la sécurité des personnes et des biens. Sur rdv le matin au 04 42 94 93 80.

Corinne LE MEUT : Adjoint, délégué aux sports et aux grands événements. Sur rdv le mercredi après-midi au 04 42 94 93 55.

Edmond EUTEDJIAN : Adjoint, délégué aux affaires sociales. Sur rdv au 04 42 94 93 92.

Edouard ALEXANDER : Adjoint, délégué aux finances. Sur rdv au 04 42 94 93 24.

Mathieu MORATEUR : Adjoint, délégué aux nouvelles technologies et au développement durable. Sur rdv le samedi matin de 9h à 13h au 04 42 94 93 80.

Yann PERTUISEL : Conseiller Municipal délégué à l'application du droit des sols, aux cérémonies patriotiques et aux personnes handicapées. Sur rdv au 04 42 94 93 80.

Dominique BIÈCHE : Conseiller Municipal délégué aux missions spéciales. Sur rdv au 04 42 94 93 80.

Armand CHAMLA : Conseiller Municipal délégué aux travaux de proximité et à la propreté de la commune. Sur rdv au 04 42 60 68 40.

ANNUAIRE MUNICIPAL

MAIRIE 04 42 94 93 93

de 8h à 16h30 tous les jours et de 9h30 à 12h le samedi (pour l'État-Civil)

POLICE MUNICIPALE 04 42 94 93 27

CULTURE

- Service des affaires culturelles 04 42 94 93 58

- Bibliothèque municipale 04 42 94 93 79

- lundi de 10h à 12h et de 13h à 19h - mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

- mercredi de 9h à 18h - vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h

- Bibliothèque de La Salle 04 42 22 07 72

- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- Service des Sports 04 42 94 93 56

- Piscine complexe Guy Drut 08 10 00 80 60

- Centre de Loisirs Virginie Dedieu 04 42 22 93 04

SOCIAL

- Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen 04 42 94 93 96

- Maison de l'Emploi 04 42 94 96 60

- Centre Communal d'Action Sociale 04 42 94 93 96/97

CRÈCHES

- Service municipal de la Petite Enfance 04 42 94 93 68

- Multi accueil "L'Arbre de Vie" 04 42 22 53 12

- Multi accueil "Les Boucanous" 04 42 22 57 22

- Multi accueil "Les Frimousses" 04 42 94 27 41

- Multi accueil "La Farandole" 04 42 69 41 97

SERVICE TECHNIQUE 04 42 60 68 40

TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Service des collectes des déchets ménagers 08 10 00 31 10

- Service des encombrants 04 91 81 03 30

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Centre d'Apport Volontaire déchetterie

Av. Thiers 0810 00 31 10

Sommaire

3 Édito

4 Le patrimoine dans ma ville

. Quand Jean-Louis Piétri nous conte le patrimoine
. Garnerone, l'Esprit de Résistance

5 Ma ville se transforme

. Zone bleue : enfin de la place au village
. Le chemin de Saint-Hilaire : ça démarre au printemps
. Le cycle de l'informatique

6 Ma ville nature

. Les orchidées ont le vent en poupe
. Recyclage synchronisé
. L'eau à la loupe
. Urbanisme : préservons notre territoire !
. Concertation et transparence pour la révision du PLU

8 Grandir dans ma ville

. Aller au tableau sera enfin un plaisir
. Crèches : la mairie recherche le candidat idéal
. Du champ à l'assiette
. Un nouvel accueil à l'heure du déjeuner
. Des TAP adaptés aux petites sections

10 Ça se passe dans ma ville

. Bientôt les vacances... n'oubliez pas vos papiers !
. Benoît déplace son salon, route de Cabriès
. Etat-civil
. Un nouveau placier pour les marchés
. Le Maire a visité votre quartier
. UFC Que choisir : des permanences à Bouc Bel Air

12 Ma ville bouge

. A cœur vaillant, rien d'impossible
. Mission impossible : inscrivez vos enfants
. La TNT arrive, êtes-vous prêts ?
. Journées des plantes édition 2016
. Pays d'Aix Auto Classic

14 Dossier

. Un nouveau départ pour le Pôle Solidarité

16 Ma ville est solidaire

. Les seniors à table avec le maire
. 200 € pour les vacances
. Un nouveau conciliateur de justice
. Un croissant et un projet d'entreprise
. Pays d'Aix Initiative aux côtés des créateurs d'entreprises
. Les Restos du Cœur, ça dure
. Agir avec le Secours Catholique

19 Gros plan sur les assos

. Elles n'ont que Mille et Une Paroles
. Comité de Jumelage : adhérez !
. Le CCFF prend la température

20 A l'affiche

. Spectacles, cafés-concerts, causeries, expos...

édito

Chers administrés,

Il y a maintenant deux ans que l'équipe municipale est en place et qu'elle travaille sans relâche dans le but d'appliquer son programme de Bouc Bel Air ville nature, afin de vivre toujours mieux dans notre belle commune. Lors de la formulation des vœux en début d'année, j'ai affirmé que 2016 serait l'année des réalisations. Notre commune va pouvoir être l'heureuse bénéficiaire de tous ces mois d'investissement : fibre optique, réhabilitation de bâtiments municipaux, rénovation de routes, requalification de la RD8n, éco-quartiers et bien d'autres engagements seront tenus.

Il ne vous a pas échappé non plus à quel point la concertation et la transparence étaient importantes dans ma conception de la gestion des affaires communales. Ces principes seront ma façon de procéder tout au long du mandat, à travers les nombreuses réunions de riverains, les conseils consultatifs de quartiers, la retransmission intégrale du conseil municipal sur le site internet ou encore les réunions publiques. Je n'oublie pas non plus la proximité, si chère à mes yeux, quotidiennement mise en pratique notamment dans ma visite de quartier mensuelle ou encore dans la réception des boucains. J'en profite pour m'excuser encore du délai d'attente face au très grand nombre de demandes ; mais j'attache beaucoup d'importance à vous recevoir dans les meilleures conditions.

Comme en témoigne le budget voté cette année, je tiendrai plus que jamais mes engagements en matière de finances communales puisque nous ferons cette année encore plus avec moins. Je refuse d'augmenter les impôts pour compenser les pertes de recettes et les dépenses supplémentaires que le gouvernement à la dérive nous impose. Je refuse aussi catégoriquement de diminuer le service public offert à Bouc Bel Air.

J'estime que nous sommes suffisamment matraqués fiscalement par l'Etat ! Je m'emploie donc à trouver des solutions : diminution des dépenses de fonctionnement, réorganisation des services, renégociation des emprunts ou encore optimisation des ressources... En ma qualité de premier magistrat, j'estime devoir montrer l'exemple. Aussi j'ai demandé au conseil municipal de diminuer l'indemnité de maire de 50% par rapport à mon prédécesseur.

Mais le maintien de notre qualité de vie et de notre pouvoir d'achat m'oblige à trouver de nouvelles sources de financement ailleurs que dans le portefeuille des boucains. Je livrerai à vos côtés tous les combats nécessaires et profitables pour notre commune. J'ai répondu présent en mars dernier pour servir notre canton en qualité de conseiller départemental, ce qui permet aujourd'hui à la commune une source de financement vitale pour construire l'avenir. En effet, très prochainement la commune va signer un contrat de développement avec le département de 10 millions d'euros destinés à nos investissements.

J'ai tiré de mon expérience, qu'il vaut mieux défendre nos intérêts de l'intérieur plutôt que de mener des combats perdus d'avance. Face à la menace grandissante de la métropole, mon instinct de 1^{er} défenseur de Bouc Bel Air m'a conduit à accepter une vice-présidence de cette institution. C'est aujourd'hui chose faite, j'ai par ailleurs renoncé à une vice-présidence de l'ancienne communauté du Pays d'Aix renommée Conseil de Territoire du Pays d'Aix depuis l'entrée dans la métropole, pour me consacrer pleinement à la sauvegarde de notre qualité de vie au plus haut niveau.

A peine élu et fort de cette légitimité au sein de cette métropole, je suis déjà au travail pour débloquer les dossiers vitaux pour notre commune : l'échangeur des trois pigeons, le carrefour de Violési, l'amélioration de l'accès de la déchetterie, la modernisation de notre piscine municipale ou encore la construction d'un nouveau parking de covoiturage au sud de la commune. Avec ma détermination et ma vigilance, la métropole ne pourra nuire aux boucains et au contraire viendra offrir de nouvelles perspectives de financement d'une importance capitale dans ce contexte difficile. Vous pouvez compter sur moi.



Le boucain Publication

Directeur de la publication :

Richard Mallié

Rédacteurs en Chef :

Bernard Partiot
Mathieu Ghorbani

Rédaction :

Mairie de Bouc Bel Air
Service Promotion de la Ville

Conception maquette : T and T

Mise en page :

Catherine Martinez

Photos : Monique Partiot

Publicité : Service Promotion
de la Ville

Gravure et Impression :

Radigraph

Site : www.boucbelair.fr

Tél : 04 42 94 93 93

Fax : 04 42 22 54 34



RICHARD MALLIÉ

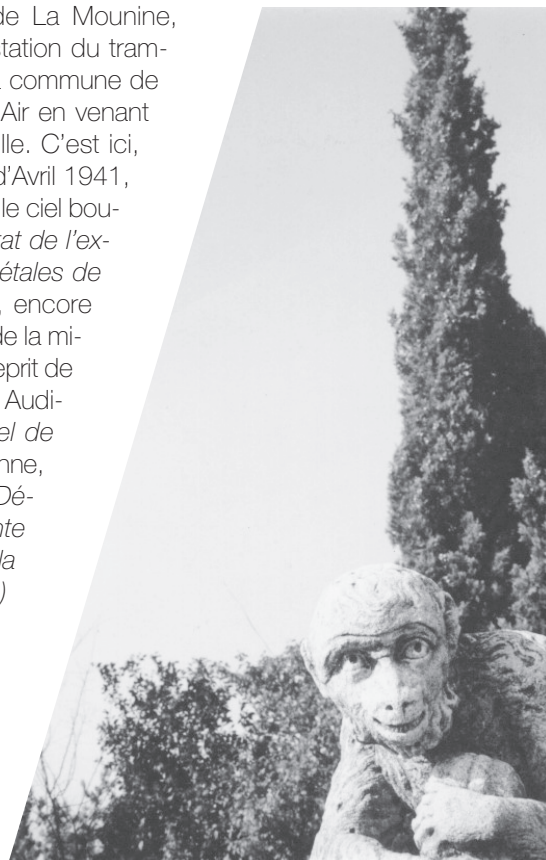
Quand **Jean-Louis Piétri** nous conte le patrimoine



Auteur d'une douzaine de livres, dont quatre consacrés à l'histoire et aux chroniques du pays boucain, Jean-Louis Piétri nous gratifie de ses descriptions et de ses témoignages issus du passé de notre territoire.

Quartier de La Mounine, dernière station du tramway sur la commune de Bouc Bel Air en venant de Marseille. C'est ici,

hameau de La Mounine, qu'un matin d'Avril 1941, le poète Francis Ponge découvre dans le ciel boucain « quelque chose comme le résultat de l'explosion en vase clos d'un million de pétales de violettes bleues ». Un mois plus tard, encore sous le coup de cette vision poétique de la minuscule bourgade, Francis Ponge entreprend de rédiger à l'intention de son ami Gabriel Audisio une « Note après coup sur un ciel de Provence ». Ainsi écrira-t-il, depuis Roanne, dans la nuit du 10 au 11 mai 1941 : « Décidément, la chose la plus importante dans ce voyage fut la vision fugitive de la campagne de Provence au lieu-dit (...) La Mounine ». Puis encore, courant juillet : « Au lieu-dit « La Mounine » auprès d'Aix-en-Provence. Un matin d'Avril vers huit heures (...). L'on éprouvait comme une congestion de l'azur. Les maisons les tempes serrées tenaient closes leurs paupières. Les arbres avaient l'air atteints de maux de tête : ils évitaient de bouger la moindre feuille. » Francis Ponge acheva la rédaction de « La Mounine », longue méditation poétique à la gloire du ciel, du paysage et des « statues » de ce hameau de



Bouc Bel Air, en août 1941... « Et soudain à quelques statues se révèle la préoccupation de l'homme. Il expose ces statues au soleil, il les lui présente, il les lui offre, en un sens aussi il les lui oppose. Il vient de les poser devant lui, en artisan, comme sur la plaque d'un four le boulanger présente son pain au feu... »
F. Ponge, « La Mounine »

Photos et textes extraits du livre
"Il était une fois Bouc Bel Air"
paru en 2008.
Publié avec l'aimable
autorisation de l'auteur.
Tous droits réservés.

Les plus anciens ont probablement connu la statue « La Mounine » (guenon en provençal) qui se situait au relais de La Mounine (actuelle station service). À partir d'anciens clichés, la statue va revoir le jour grâce à un sculpteur boucain. Rendez-vous dans plusieurs mois pour découvrir le résultat.



Garnerone, l'Esprit de Résistance

Monsieur le Maire a annoncé, lors du conseil municipal du mois de février, qu'une voie de la ville porterait le nom d'Esprit Garnerone, en hommage à ce résistant boucain qui nous a quittés en 2014 et qui a beaucoup apporté à la vie locale, en créant

notamment le club d'échecs de Bouc Bel Air. L'inauguration de cette voie aura lieu le 21 mai prochain. Si vous souhaitez en savoir davantage à propos de ce personnage hors normes, un film est disponible sur le site de la ville, rubrique vidéo.

Zone bleue :

enfin de la place au village

Depuis le début de l'année, dans le centre ville (zone piétonne), les stationnements en zone bleue sont à nouveau opérationnels. Après une phase d'expérimentation, l'opération est devenue un franc succès.

Auparavant, trouver une place au village était presque une gageure. Pour trouver une solution pérenne, la ville a décidé de consulter les usagers. Dans un premier temps, les zones bleues ont d'abord été réactivées à titre d'expérimentation et le résultat ne s'est pas fait attendre. Aujourd'hui, le village est bien plus accessible. Les boucains de passage trouvent toujours une place et l'accès aux commerces ou à la mairie est ainsi grandement facilité. Pour rappel, les zones bleues vous donnent droit à 2 heures de stationnement gratuit toutes les 3 heures... mais pour en profiter, il faut penser à prendre un ticket !

Un ticket même après 18 heures

Pour continuer sur cette belle lancée, les horodateurs vont être améliorés et les possibilités de report étendues, au-delà de l'heure de fermeture de la zone bleue à 18h. Aujourd'hui, si vous prenez un ticket à 17h30, il est valable jusqu'à 10h le lendemain matin (30 min de 17h30 à 18h00 + 1h30 de 8h30 à 10h00 = 2 heures de stationnement). Lorsque les horodateurs auront été mis à jour, il sera possible de s'enregistrer au-delà de 18h, jusqu'à la réouverture de la zone bleue, pour un stationnement valable de 8h30 à 10h30.



PAR ICI LES PARKINGS

Des panneaux de signalisation vont être installés au centre-ville, courant avril, pour indiquer les nombreux parkings existants. Les conducteurs pourront ainsi plus facilement trouver une place, tandis que les zones bleues permettront de contribuer à redynamiser les services et les commerces du village en facilitant leur accès.

Le chemin de Saint-Hilaire : ça démarre au printemps

Pour des raisons administratives, principalement liées aux concessionnaires de réseaux, les travaux prévus Chemin de Saint Hilaire ont pris beaucoup de retard. Initialement prévus pour janvier 2016, ils devraient toutefois pouvoir démarrer au printemps.

Propriétaires et gérants d'établissements recevant du public (ERP), la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de votre établissement **est une obligation !** Pour cela, et comme le prévoit la loi, vous devez impérativement faire les démarches nécessaires que vous trouverez sur le site de la commune www.boucblair.fr, rubrique « Solidarité /Action locale & Handicap » ou en vous renseignant auprès du service urbanisme. Dans le cas où ces démarches ne seraient pas effectuées, vous vous exposez à une amende de 45 000 €.

Le cycle de l'informatique

Grand nettoyage informatique à La Salle. L'école avait organisé une opération de collecte des ordinateurs usagés (plus ceux des familles des élèves). En quelques mois, 79 unités centrales et 169 écrans ont été collectés. Fin janvier, la société D3E Paca est venue les évacuer. Cette entreprise de l'économie sociale et solidaire est spéciali-

sée dans la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. La mairie a également participé au mouvement en apportant son matériel obsolète. Au total, plus de 400 kilos de vieux ordinateurs ont ainsi été recyclés : certains ont été remis en état ; les autres ont été démantelés et leurs composants électroniques recyclés.

Les orchidées ont le vent en poupe

Le 9^{ème} salon international des orchidées, qui s'est tenu en février au complexe des Terres Blanches, a été un franc succès. Avec plus de 4000 entrées, ce rendez-vous a même été propulsé 1^{er} salon de France des orchidées. Cette rencontre, au bénéfice des malades atteints du cancer, a été rendue possible grâce à l'engagement sans faille du Rotary club, des élus et des services de la ville. Un grand merci à eux.



Recyclage

synchronisé

À l'Espace Virginie Dedieu, tout se recycle. Les papiers, le plastique ou encore le métal, comme dans tous les foyers boucains. Mais aussi les feutres, stylos et autres outils d'écriture... tout comme les gourdes à compote. "Ces gourdes ne sont pas recyclées dans le circuit habituel", précise Dominique Francon, le responsable du service développement durable. "Or, plusieurs dizaines finissent dans les poubelles de l'établissement chaque jour. Nous avons donc trouvé une association, R cube, qui se charge de collecter ces déchets qu'elle oriente vers des filières spécialisées " explique t-il. Au bout du compte, ça compte !



Meuble à tri

Depuis le début de l'année, un meuble à tri a été installé dans l'Espace Virginie Dedieu. Les élèves peuvent y déposer leurs gourdes à compote, leurs vieux feutres, stylos-billes ainsi que les bouchons en plastique, qu'une association revend à une entreprise pour financer l'achat de fauteuils roulants. Rien ne se perd au sein de la Ville Nature !

L'eau

à la loupe

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Métropole Aix-Marseille viendra prochainement effectuer un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif à Bouc Bel Air, sur les installations recensées mais jamais contrôlées. Conformément à la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 et les textes

d'applications de 2012 relatifs à l'assainissement, cette visite, obligatoire, donnera lieu au paiement d'une redevance de 110 € pour les habitations individuelles concernées. Elle interviendra ensuite tous les 10 ans. Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez également composer le 04 42 91 55 76 ou écrire à spanc@agglo-paysdaix.fr.

Urbanisme :

préservons notre territoire !

Malgré des dispositions législatives contraignantes en matière d'urbanisation, l'équipe municipale met tout en œuvre pour faire primer le bon sens, la cohérence et le respect de notre patrimoine environnemental.

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR ou loi Dufflot II, a apporté avec elle plusieurs bouleversements dans le domaine de l'urbanisme. Avec son cortège de mesures parfois controversées, telles que l'encadrement des loyers ou le changement de certaines normes de construction - notamment la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols - le Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes a été impacté. En réponse à ces nouvelles dispositions, la ville de Bouc Bel Air a modifié son PLU : une véritable nécessité pour conserver ses marges de manœuvres en faveur d'une urbanisation maîtrisée et de la préservation des intérêts patrimoniaux, écologiques ou paysagers des boucains. En marge de ces efforts, la sortie successive de décrets en décembre 2014 et janvier 2015 a permis de rallonger d'un an la durée de validité des autorisations d'urbanisme. Conséquence, les travaux entrepris en amont et les constructions autorisées par l'ancienne municipalité ne pouvaient plus être annulées. C'est pourquoi un nombre important de projets sont aujourd'hui réalisés malgré l'opposition de la municipalité actuelle. Les divisions parcellaires minuscules provoquant une densification et une proximité incompatibles avec la Ville Nature ne devraient plus exister après mars 2017. Sachez que la date de validité d'un permis de construire est affichée sur le terrain et reste consultable en mairie. Les travaux peuvent également commencer quelques années après la délivrance.

Le logement social, un impératif

Autre corollaire de la loi Dufflot : la création de logements sociaux devient un impératif, sous peine de lourdes sanctions. La réglementation nationale est renforcée, avec des amendes en cas de non-respect des quotas (plus de 200 000 € par an de pénalité actuellement à Bouc Bel Air) qui peuvent être multipliées par 5 en cas de non respect des objectifs de production de logements sociaux fixés par le Préfet. Enfin, en cas de carence prononcée par la préfecture, ce sont les services du Préfet qui peuvent prendre la main en usant de leur droit de préemption urbain et imposer des projets de construction de logements sociaux en lieu et place du Maire. Pour éviter cela et dans l'intérêt des boucains, la ville a opté pour une révision générale de son PLU qui soit en phase avec la notion de "Ville Nature". Ainsi, les projets qui ont reçu l'aval de la municipalité répondent à des exigences strictes : densité maîtrisée, répartition territoriale cohérente (pour éviter les effets de concentration), intégration dans l'environnement (à l'image des éco-quartiers) ou encore adéquation avec les équipements publics. En somme, construire, loger nos jeunes, oui, mais de façon raisonnée, en maîtrisant le développement urbain afin qu'il soit en phase avec les enjeux environnementaux et sociétaux de la ville. *« Je ne serai pas le Maire qui laissera la main au Préfet pour bétonner notre campagne, comme le souhaite monsieur Hollande. Depuis les municipales les choses se sont aggravées : les directives du Préfet tombent »,* réaffirme Richard Mallié.



Concertation et transparence pour la révision du PLU

C'est le moment de vous exprimer. L'enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera ouverte du 19 avril au 20 mai. Les boucains auront la possibilité de consulter le dossier au service urbanisme, durant les heures d'ouverture (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 16h30 ; fermé au public le jeudi). Vous pourrez également formuler vos observations dans le registre d'enquête publique à votre disposition au service urbanisme, ou en adressant un courrier en mairie à l'attention du commissaire enquêteur, ou encore directement lors d'une de ses permanences, Pôle Municipal de Sauvecanne, impasse des Oliviers à Bouc Bel Air, les **19 avril** et **4 mai** de 9h à 12h et les **25 avril, 12 et 20 mai** de 13h30 à 16h30. Ce commissaire disposera ensuite d'un mois pour rendre son rapport. Le PLU sera alors éventuellement amendé avant que le conseil municipal ne l'approuve.

Aller au tableau sera enfin un plaisir

Les écoles de Bouc Bel Air poursuivent leur mutation numérique. Après l'installation de «clients légers» l'an dernier (des ordinateurs très compacts qui ne stockent aucune information localement), la ville de Bouc Bel Air procède cette fois-ci à l'installation de tableaux numériques dans les écoles.

Ces nouveaux dispositifs permettent de rentrer de plain-pied dans l'ère des nouvelles technologies. Destinés à remplacer les tableaux blancs et leurs marqueurs effaçables, ces nouveaux appareils ouvrent de multiples possibilités : projections d'images, interactions tactiles, déplacements d'objets virtuels... le tableau numérique, aussi appelé Vidéoprojecteur Interactif (VPI) rend l'apprentissage plus ludique, en utilisant un support en phase avec notre époque. À l'origine du projet, Richard Mallié et ses adjoints, Amapola Ventron, Mathieu Piétri et Mahtieu Morateur, qui ont tous œuvré depuis de nombreux mois pour moderniser nos écoles et offrir à nos enfants le meilleur de la technologie. À ce jour, cette opération a coûté environ 30 000 € (un montant relativement faible au regard du matériel installé) notamment grâce au concours des services de la ville qui ont procédé à cette installation. Aujourd'hui, ces efforts portent leurs fruits : on dénombre déjà au moins 3 VPI par groupe scolaire. Et ce n'est que le début !



Crèches : la mairie recherche le candidat idéal

La Délégation de Service Public pour les crèches arrivant bientôt à échéance, la ville de Bouc Bel Air a lancé un appel à candidatures.

Qui sera le prochain gestionnaire des crèches ? La Délégation de Service Public (DSP) en cours arrive à échéance en juillet 2016. Une DSP est un contrat, par lequel une personne morale de droit public (la mairie de Bouc Bel Air, en l'occurrence) confie la gestion

d'un service public, à savoir l'accueil des jeunes enfants dans les crèches, à un délégataire (Les Chaperons Rouges, depuis le 1^{er} janvier 2010) qui se rémunère ensuite auprès des usagers.

Le lauréat désigné en juin

La ville de Bouc Bel Air a donc lancé un appel à candidatures en octobre et plusieurs structures ont envoyé leur dossier. Les candidats remplissant les conditions administratives ont été autorisés à faire parvenir leur offre détaillée sur la base du cahier des charges. « Nous étudierons les offres à l'aune de nos deux principaux objectifs : assurer une excellente qualité d'accueil et préserver la sécurité de nos petits Boucains », commente Mathieu Piétri, l'adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse, à la petite enfance et au patrimoine. Le conseil municipal désignera le lauréat d'ici fin juin, pour que la mise en place se fasse courant août, et que tout soit prêt pour la rentrée de septembre.



Du champ à l'assiette

La société Garig assure la restauration des écoles boucaines. Elle prépare tous les repas avec des produits locaux, dans sa cuisine de Bouc Bel Air.

Prenez la purée, par exemple. À Bouc Bel Air, nos enfants mangent de la vraie purée, faite avec des vraies pommes de terre venues de Mallemort (une petite ville à 40 km d'ici). Elles ont été cultivées dans les champs de Denis Gardiol, un paysan adepte de l'agriculture raisonnée, une pratique agricole tenant compte de la protection des écosystèmes. Garig, l'entreprise en charge de la restauration des écoles, lui achète sa production via Localizz, une société spécialisée dans l'approvisionnement en produits locaux. Il n'y a donc qu'un seul intermédiaire entre le producteur et Garig.

Pommes de terre épluchées sur place

À peine arrivées à la cuisine centrale de Bouc Bel Air, les pommes de terre sont lavées, épluchées et cuisinées. La purée est ensuite mise en barquettes et refroidie : elle passe de 65° à 10° en moins de deux heures, conformément à la réglementation sanitaire. Le lendemain, elle sera livrée dans les écoles de la commune par camion frigorifique pour être réchauffée sur place. Fraîcheur garantie, Ville Nature oblige !



Photo : Sté Garig

Un nouvel accueil à l'heure du déjeuner

Les activités sur le temps méridien des écoles ont fait peau neuve depuis le 1^{er} janvier dernier. La nouvelle formule de ces temps d'activités périscolaires est beaucoup plus souple, sans pré-inscription ni participation aux frais. La philosophie change également. « Nous

avons conçu cet accueil, le temps de la pause déjeuner, comme un lieu de détente, un moment d'échanges et de partage, plus que comme un simple espace d'activités », explique Thibault Daures, le directeur du service scolaire. « Les élèves sont totalement libres de venir

pour parler, lire ou faire un jeu de société. L'animateur incitera les plus réservés à franchir la porte. » Une soixantaine d'enfants sont attendus chaque jour, soit deux à trois fois plus qu'aujourd'hui.

Des TAP adaptés

aux petites sections



D'abord se réveiller doucement, puis passer aux toilettes et ranger son doudou avant d'aller rejoindre son atelier... Pour les Temps d'Activité Périscolaire (TAP), les enfants des petites sections sont pris en charge, à leur rythme. Les activités changent à chaque cycle. Entre début janvier et les vacances de février, ils ont joué les acrobates sur un parcours de motricité, ont expérimenté des jeux de relaxation et ont créé un conte pour stimuler leur imagination. Ils s'exercent également au «land art», une manière d'appréhender l'environnement à travers la manipulation d'éléments naturels. Ils découvrent les animaux, en dessinant, décorant, peignant et participent aussi à des jeux sportifs. Normalement, le soir venu, ils devraient bien dormir.

Décès

MINEO Jean-Baptiste 13 01 16
CHABERT Edmond 13 01 16
ROLLAND Henri 14 01 16
PETRUZZELLA Nicolas 16 01 16
CARITOUX Joseph 19 01 16
FAVA vve AYALA Berthe 22 01 16
MIRABELLA vve LENTINI
Carméla 23 01 16
MAGGIA Henri 23 01 16
AZZOUZ Nassim 25 01 16
PELLEGRIN Denise 03 02 16
MARTINEZ ép. ESPOSITO
Joséphine 03 02 16
AUMAGE Victor 06 02 16
MOSCATELLI ép. VENEZIANO-
BROCCIA Emanuele 07 02 16
LUQUET Gérard 09 02 16
FANDOS vve RANCUREL
Juaquina 09 02 16
BRAUNSTEIN-RAFFEL
vve GIRAUDET Josette 11 02 16
DAZIN Jean-Marie 11 02 16
DUYOLS Denise 15 02 16
PAOLI vve NAY Marie 17 02 16
CASU Christine 18 02 16
TALON Michel 19 02 16
OHANESSIAN vve PELLEGRINI
NETTI Yertchanouie 19 02 16
POTESTA vve EDINO
Rina 20 02 16
BRUN Gérard 21 02 16
COLOMBANI vve COLOMBANI
Irène 25 02 16

Bientôt les vacances... n'oubliez pas vos papiers !



L'été approche à grands pas... Si vous avez prévu de partir à l'étranger, avez-vous vérifié que vos pièces d'identité ne soient pas périmées ? Pour obtenir un passeport, il n'est pas encore trop tard. Trois semaines suffisent pour l'obtenir, une fois que vous avez décroché un rendez-vous dans l'une des mairies équipées du matériel nécessaire pour délivrer un passeport

biométrique (Gardanne, Les Pennes-Mirabeau, Aix-en-Provence...).

3 à 4 mois pour une carte d'identité

Pour une carte nationale d'identité, les délais de la préfecture sont beaucoup plus longs : trois à quatre mois sont parfois nécessaires. En attendant, vous pouvez déjà vous rendre au service État-Civil de la mairie de Bouc Bel Air avec les documents demandés. La liste est disponible sur le site internet de la ville : http://www.boucbelair.fr/vos-demarches-en-ligne_fr.html.

Attention !

Depuis le 01/01/2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Benoît déplace son salon, route de Cabriès

Ne cherchez plus le Salon Benoît avenue de Violési : Benoît Musso a déménagé ses ciseaux en juin dernier, à 600 m de là, 58 route de Cabriès (à droite au premier carrefour, après le rond-point d'Hyper U). C'est désormais ici qu'il coiffe hommes, ados et enfants. « J'ai ouvert mon premier salon à Bouc Bel Air en 1993 », sourit ce professionnel expérimenté. Le salon est ouvert tous les jours, du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Vous pouvez prendre RDV au 04 42 53 79 64.



Le marché des producteurs locaux revient ! Rendez-vous tous les samedis matin de mai à septembre, sur la place de l'Hôtel de Ville.

Un nouveau placier **pour les marchés**

Lors des marchés, la ville de Bouc Bel Air accueille une vingtaine de commerçants les jeudis et dimanches matin sur la place de l'Hôtel de Ville. Depuis le 3 janvier, c'est Jean-Jacques Leonetti qui officie comme placier, une activité complémentaire à son métier de pizzaiolo-restaurateur. Il a pris le relais de Marc Isoardi et sa compagne, qui ont longtemps assuré cette

fonction avec brio. Son travail consiste notamment à placer les commerçants passagers sur les emplacements qui ne sont pas occupés par les titulaires, à collecter la redevance et à s'assurer que la place libérée a été remise en état. Un rôle indispensable, déjà assuré avec succès.

Le Maire a visité votre quartier

Fidèle à son engagement, le Maire de Bouc Bel Air vient à votre rencontre au cours de ses visites de quartiers, généralement tous les 3^{ème} samedis du mois.

La dernière visite s'est déroulée le 27 février dernier, du côté du quartier Malbergue. Malgré un temps maussade, Richard Mallié a pu écouter les remarques des nombreux boucains présents et répondre à leurs questions.



UFC Que Choisir :

des permanences à Bouc Bel Air

Vous rencontrez des difficultés avec votre contrat de téléphonie, vos services bancaires ou des biens de consommation courante ? Vous pouvez solliciter une association de consommateurs. L'UFC Que Choisir, par exemple, organise des permanences les 1^{er} et le 3^{ème} jeudi matin de chaque mois, sur rendez-vous, à la Maison du Droit et du Citoyen (voir page 14). Les thématiques abordées peuvent concerner les problèmes bancaires, les différends entre propriétaires et locataires, les résiliations de

contrats (assurance, téléphonie...) ou encore les litiges avec des garagistes ou des artisans. Les bénévoles de l'association pourront vous aider à débloquer certaines situations avec des modèles de courriers et, selon la problématique, vous orienter vers des juristes spécialisés. Si l'UFC Que Choisir est amenée à intervenir et à approfondir l'étude, les consommateurs devront adhérer à l'association. Pour prendre rendez-vous, un seul numéro : 04 42 94 93 96.

Naissances

CHELU Maxime 29 09 15
MOUGIN Elisa 29 11 15
PACESCHI Léa 29 11 15
TUREK Ange 03 12 15
COLLIN JOUBERJEAN Ambre 04 12 15
FABIEN Titouan 09 12 15
PERRACCHIA Malo 09 15
VITTORI NARDI Charlène 15 12 15
GALIN Lucas 16 12 15
KADRI Eden 22 12 15
PINQUIÉ Valentine 22 12 15
GUERRERO Louane 29 12 15
DESRIAC Titouan 01 01 16
LEITE MACHADO Gabriella 01 01 16
PELLEGRINI Justine 01 01 16
SALOR CHANAL Hendy 02 01 16
MEYNAUD Julia 03 01 16
BAGARRY Tom 05 01 16
FERREIRA BARBOSA Xavier 05 01 16
KHENSOUS Haron 05 01 16
MALGHEM Julie 06 01 16
DAUBAGNA Camille 07 01 16
SAILLE Lysandre 07 01 16
DZIRI Camilia 08 01 16
OLIVIER Mathis 12 01 16
KLEIN Gabriel Pierre Jacques 15 01 16
OLIVE Rafael 18 01 16
SAULIAN Louka 18 01 16
MOUKBORIAN DONDA Sevan 20 01 16
LORENZATI Giuliana 22 01 16
CERA DUFOUR Antonin 27 01 16
TOUNQ ROYERE Rose 28 01 16
LECLERCQ Lucas 29 01 16
GAUDIN Raphaël 31 01 16
DEMARIA Céleste 01 02 16
FERRAND Sienna 01 02 16
MARTINS FERNANDES Mathilde 01 02 16
FAGUET LARGUIER Eloïse 05 02 16
LAPORTE Lyana 06 02 16
LUNDGREN WILLIAMS Matilda 09 02 16
ABA Syrine 10 02 2016
FLORENTINO Andréa 11 02 2016
MARTIN Léa 13 02 16
BESSON Aline 15 02 16
FERRINI Giulian 17 02 16

Mariages

BAREK Akim/JULLIARD
Audrey 15 01 16
VERGIER Eric/CASTILLO WONG
Ariany 30 01 16
MANGONI Cosme/
MARILLER Laetitia 06 02 16

A coureur vaillant, rien d'impossible

Une véritable course nature dans une ambiance conviviale :
c'est ce qui vous attend le dimanche 8 mai,
à l'occasion des «Boucles Bel Air».

Organisées conjointement par les services Sports & Vie Associative, Promotion de la Ville ainsi que par l'association Courir à Bouc Bel Air et de nombreux bénévoles, les Boucles Bel Air constituent chaque année un événement sportif ouvert à tous. Trois épreuves vous sont proposées en fonction de votre âge et de votre entraînement physique : la boucle de 12 km, la bouclette en forêt de 5 km (à partir de 16 ans) et les «boucles des jeunes» (1 ou 2 km), pour les 8 à 15 ans. Les personnes en situation de handicap peuvent également participer à la course ou aider à son organisation. L'effort de tous les courageux sportifs sera récompensé par un

buffet campagnard pour recharger les batteries et par de nombreux lots offerts par la ville.

Pour vous inscrire : www.kms.fr, service Promotion de la Ville, (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30) ou à Décathlon la veille de la course. Le jour de l'épreuve : de 7h30 à 9h20 au complexe des Terres Blanches pour la Boucle Bel Air (12 km) et la Bouclette (5 km), et de 7h30 à 8h50 au complexe des Terres Blanches pour la Boucle des jeunes (1 et 2 km). Un tarif préférentiel est proposé pour tous les dossiers rendus complets avant le 9 avril 2016.



inscrivez vos enfants

Votre mission, si vous l'acceptez, sera d'inscrire vos enfants à la prochaine édition de «Mission Impossible», le rendez-vous incontournable des enfants en quête d'action et de défis. Placée sous le thème des pirates, cette nouvelle édition se déroulera **samedi 28 et dimanche 29 mai**. Les enfants qui relèveront le défi seront confrontés à des épreuves très variées : ty-

rolienne, jeux d'adresse, escalade, sports collectifs, jeux de logique ou nautiques.



Pour participer, vos enfants doivent être scolarisés (du CP au CM2) à Bouc Bel Air ou y résider et être regroupés en équipe de 5 aventuriers, par niveau de classe identique. Enfin, le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 30 avril au service Promotion de la Ville (2^{ème} étage de la mairie).

La TNT HD arrive, êtes-vous prêts ?

Notre paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement dès le 5 avril 2016.

À partir de cette date, la norme de compression du signal audiovisuel sera modifiée, y compris à Bouc Bel Air : les 25 chaînes gratuites de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) seront toutes diffusées en Haute Définition (TNT HD/MPEG4). La diffusion des chaînes en Définition Standard, elle, cessera définitivement, notamment afin de libérer des fréquences pour le réseau mobile haut débit "4G". Si vous ne possédez pas encore un équipement capable de recevoir la télévision en HD (norme MPEG4), vous devrez vous équiper en consé-

quence, surtout si vous recevez la télévision par l'intermédiaire d'une antenne râteau. Toutefois, la plupart des téléviseurs récents intègrent déjà un récepteur de ce type et seuls les modèles plus anciens risquent de se heurter à une incompatibilité. Comment savoir si votre téléviseur est concerné ? Rendez-vous sur le site : www.recevoirlatnt.fr. Dans tous les cas, il est conseillé de relancer une recherche et une mémorisation des chaînes à partir du 5 avril 2016.



Journées des plantes édition 2016



Les célèbres «Journées des plantes» auront lieu cette année les 20, 21 et 22 mai 2016 pour leur 24^{ème} édition. Comme à l'accoutumée, vous pourrez arpenter les allées des jardins d'Albertas à la recherche d'une plante rare, d'une décoration ou tout simplement flâner auprès des stands et profiter des animations prévues pour l'occasion. Cette année, plus de 170 professionnels nationaux et internationaux (pépiniéristes, artisans...) proposeront au public des collections variées autour du monde végétal et de l'art des jardins.

Du vendredi 20 au dimanche 22 mai 2016 aux Jardins d'Albertas à Bouc Bel Air, sur la RD8n. Informations et renseignements visiteurs au 04 91 59 84 94 ou sur leur site officiel : www.jardinsalbertas.com.

Pays d'Aix Auto Classic

C'est au cœur des jardins d'Albertas que se tiendra la nouvelle édition de «Pays d'Aix Auto Classic», rendez-vous organisé par l'Association Pays d'Aix Auto Classic en collaboration avec la ville de Bouc Bel Air. À cette occasion, vous pourrez assister à

course de côte, réservée aux véhicules antérieurs à 1940, suivi d'un concours d'élégance sur le centre ville. Un dîner musical en hommage à Georges Brassens est prévu samedi soir. Restauration sur place, entrée gratuite.



FÊTE DES VOISINS VENDREDI 27 MAI

Si vous souhaitez organiser cette fête dans votre quartier, la ville de Bouc Bel Air vous accompagne pour faire de ce rendez-vous une réussite. Contactez le service Promotion de la Ville au 04 42 94 93 10 ou com@boucbelair.fr

Un nouveau départ

pour le Pôle Solidarité

Le Pôle Solidarité va s'installer à La Gratiane, dans les locaux qui abritaient l'ancien accueil de loisirs (centre aéré). Nouveaux locaux mais services identiques, avec en prime une facilité de stationnement non négligeable et un loyer économisé pour la ville.

Déménagement programmé ! Le Pôle Solidarité va quitter, d'ici la fin du mois d'avril, la maison que la mairie louait à proximité de l'Hôtel de Ville (avenue du 8 mai 1945), pour emménager dans le bâtiment qui abritait jusqu'alors l'accueil de loisirs de La Gratiane transféré dans l'Espace Virginie Dedieu l'été dernier. Ce déménagement va donc permettre à la mairie d'économiser un loyer. De plus, les boucains pourront se garer facilement sur le parking situé juste en face. Enfin, le bâtiment est suffisamment vaste pour accueillir les différents services du Pôle Solidarité dans de bonnes conditions : la Maison de l'Emploi ; le Centre Communal d'Action Sociale ; le Service Prévention ; la Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen. Le Pôle abrite également le service chargé d'enregistrer les demandes de logements sociaux. Ce déménagement n'aura que des avantages. C'est ce que souhaite le Maire et Edmond Eutedjian, adjoint au Maire délégué aux affaires sociales : rendre un meilleur service aux usagers... en faisant des économies !

La Maison de l'Emploi

Les offres de Pôle Emploi, de la documentation et des outils de travail (photocopieur, ordinateur...) sont à la disposition des demandeurs d'emploi, en libre accès ou avec l'aide d'un agent. La Maison de l'Emploi organise chaque année des salons déclinés par secteur d'activité ainsi que des petits-déjeuners thématiques. Par ailleurs, les entrepreneurs ou

les porteurs d'un projet de création d'entreprise ont la possibilité d'être suivis par les conseillers bénévoles d'EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise). Quant aux jeunes, ils peuvent bénéficier des services de la Mission Locale du Pays d'Aix. Un conseiller accueille, informe, oriente et accompagne les 16-25 ans, sortis du système scolaire avec un niveau inférieur à bac+2, afin de promouvoir et faciliter leur insertion sociale et professionnelle (emploi, formation, logement, etc.). Ils peuvent aussi solliciter le Point Information Jeunesse pour obtenir une réponse à toutes leurs questions, comme l'inévitable "existe-t-il des aides financières pour passer son permis de conduire ?" ou le classique "où se trouve le club de sport le plus proche ?".

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Les agents aident les boucains à monter leurs dossiers de demande d'aide sociale, qui seront examinés par le Conseil Départemental ou par d'autres organismes : aide-ménagère, placement en maison de retraite, RSA (Revenu de Solidarité Actif), handicap... En prime, le CCAS a également mis en place plusieurs prestations d'aide sociale facultative. Voici un petit aperçu de l'ensemble de ses missions :

Pour les personnes âgées :

- Portage des repas à domicile,
- Foyer restaurant,
- Téléassistance,
- Service de transport,
- Aides à domicile,
- Repas du maire et colis de Noël,

Par ailleurs, les agents du CCAS se rendent

très régulièrement chez les personnes âgées isolées, pour les aider à faire valoir leurs droits. Des bénévoles passent également chez elles pour s'assurer que tout va bien.

Pour les jeunes :

Bourses pour des vacances autonomes (voir page 16).

Pour les familles :

Tarifs réduits pour la cantine et le transport scolaire ; sans oublier des secours financiers d'urgence, l'aide aux adhésions associatives, l'Action Pass' permis, le micro-crédit, les colis alimentaires, etc. Le CCAS a également mis en place des partenariats avec diverses structures : l'atelier d'insertion Inserlinge, le Secours Catholique, La Croix Rouge ou encore Les Restos du Cœur.

Le Service Prévention

Ce service, commun à Bouc Bel Air, Cabriès et Simiane-Collongue, est chargé de la prévention de la délinquance. Ses interventions sont extrêmement diversifiées. Il a notamment supervisé l'installation du dispositif de vidéoprotection, qui comprend une cinquantaine



Edmond Eutedjian, adjoint au Maire délégué aux Affaires Sociales et Claude Lampo Conseillère Municipale, en compagnie de Philippe Rey Responsable des Affaires Générales et de Karina Trovato Référent Social

chantiers éducatifs d'une semaine, qui accueillent des ex-élèves ayant quitté l'école sans projet professionnel. Ils passent beaucoup de temps sur le terrain à la rencontre des jeunes, sur leurs lieux de vie ou aux abords du collège. L'assistante sociale du service prévention intervient auprès des jeunes et des familles confrontées à des problèmes éducatifs. Les parents peuvent solliciter, quel que soit le type de difficultés rencontrées : violences, troubles du comportement, harcèlement scolaire, entre autres.

La Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen

La Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen est devenue une référence pour les habitants de Bouc Bel Air, Cabriès et Simiane-Collongue. En moyenne 2 000 personnes sont accueillies chaque année, dans les permanences gratuites tenues par des spécialistes. Conciliateur de justice, intervenants en droit du travail, de la famille, de l'urbanisme, notaire, école des parents et des éducateurs, rien ne manque.



Adrien Ingargiola
Agent de convivialité

de caméras. Il a également piloté la mise en œuvre du dispositif Voisins Vigilants, en s'appuyant sur une quinzaine de référents de quartiers. Régulièrement, il réunit l'ensemble des acteurs de la sécurité (gendarmerie, police municipale...) pour faire le point. Dans un autre registre, le service organise, pour les parents, des conférences-débats dans les collèges, sur les devoirs, les conduites à risques, etc. Ses deux agents de prévention encadrent les

DES HORAIRES INCHANGÉS :

Le lundi de 9h à 13h - Du mardi au jeudi : de 8h à 16h30 - Le vendredi de 8h à 13h.

Tél. : 04 42 94 93 96

Vous pouvez vous présenter librement pendant les horaires d'ouverture.

Attention : les permanences de la Maison du Droit ne sont accessibles que sur rendez-vous.



Les seniors à table avec le Maire

Plus de 300 boucains âgés de 65 ans et plus ont participé au traditionnel repas du Maire, le 9 mars dernier. Ils ont démarré les festivités avec une terrine de Saint-Jacques à la normande, suivie d'une souris d'agneau au thym et au romarin. Le repas s'est achevé avec une assiette de fromages et une feuillantine au chocolat, le tout accompagné de vin et de champagne. Le Maire, toujours très proche des seniors, est resté à leur écoute lors de cette belle après-midi. Pour clôturer la fête, les convives ont ensuite effectué quelques pas de danse au rythme de l'orchestre.

200 € pour les vacances

Devinette à 200 € : qu'est ce qui permet aux jeunes de partir randonner en Corse, arpenter New York, visiter Paris, réaliser une étude environnementale dans les Landes ou séjourner au Bénin pour une mission humanitaire ? Réponse : la bourse vacances autonomes. Comme chaque

été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) va attribuer 200 € à dix jeunes Boucains, âgés de 18 à 23 ans.

Toutes les destinations possibles

Les critères sont peu contraignants : organiser son voyage soi-même, en dehors de toute structure et du cadre familial (pas de

vacances en club, donc, ni dans le gîte loué par ses parents). Pour le reste, toutes les destinations et toutes les activités sont possibles. Il suffit de récupérer un dossier d'inscription au Pôle Solidarité (tél : 04 42 94 93 96) et de le retourner complété avant le 27 mai.

Un nouveau conciliateur de justice

Un nouveau conciliateur de justice vient de prendre ses fonctions à Bouc Bel Air.

Michel Combes formera ainsi équipe avec Alain Atteia, déjà en fonction. Le premier tiendra permanence à la Maison Intercommunale du Droit et du Citoyen les jeudis après-midi ; le second, les mardis matin et après-midi. Comme tous les conciliateurs, cet ex-ingénieur traitera tous types de conflits - litiges commerciaux, problèmes de voisinage, difficultés entre propriétaires et locataires, servitudes, etc. - à l'exception des affaires familiales, administratives et relatives au droit du travail.

Trouver un compromis

Il entendra d'abord le plaignant, puis invitera l'autre partie à un entretien de conciliation. Son but : trouver un compromis et établir un constat d'accord. Si les deux parties le souhaitent, le président du tribunal d'instance peut donner à ce constat la même valeur qu'un jugement. Pour prendre rendez-vous : 04 42 94 93 96.



Un croissant **et un projet d'entreprise**

Vous avez envie de créer votre entreprise ?

Inscrivez-vous au plus vite au petit déjeuner organisé par la Maison de l'Emploi, le jeudi 28 avril. Vous pourrez poser toutes vos questions aux deux experts présents : un conseiller de l'Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) et un représentant de Pays d'Aix Initiative (voir ci-dessous). Quel statut adopter ? Auto-entrepreneur ou SARL ? Quelles précautions prendre avant de racheter une entreprise existante ? Quelles sont les aides financières possibles ? Comment se faire accompagner ? Fin février, le précédent petit déjeuner consacré aux assistantes de direction avait déjà attiré de nombreux boucains. Ne tardez donc pas à vous inscrire, en appelant le 04 42 94 93 96.

INTÉRIM ET JOBS D'ÉTÉ

L'emploi intérimaire retrouve des couleurs. En 2015, après trois années consécutives de recul, il a progressé de plus de 4 %. Une bonne raison de vous rendre au salon de l'intérim et des jobs d'été, organisé par la Maison de l'Emploi le mercredi 25 mai. De nombreuses agences seront présentes. Pour les jeunes boucains, c'est aussi l'occasion de décrocher un boulot pour les vacances. Rendez-vous de 14h à 17h, salle du Conseil Municipal de la mairie.



Pays d'Aix Initiative aux côtés des créateurs d'entreprises

«Pays d'Aix Initiative» (PAI) est une structure incontournable pour les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Cette association, créée en 1997, accorde des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie aux entrepreneurs du territoire. L'accompagnement et les conseils sont également la spécialité de l'association : elle aide les entrepreneurs à monter leur dossier de financement, assure un rôle d'intermédiation auprès des banques et les accompagne durant leurs premières années.

Des parrains bénévoles

Elle s'appuie sur des chargés d'affaires expérimentés et un réseau de partenaires

techniques (chambres consulaires, boutiques de gestion, etc.). Mais aussi sur des bénévoles, professionnels du monde économique, chargés de parrainer les créateurs. À Bouc Bel Air, Gérard Billaud, administrateur de PAI et ex-cadre de la société Potain, assure une permanence le 3^e lundi après-midi de chaque mois.

Sur RDV au 04 42 94 93 96.
Pays d'Aix initiative : 04 42 64 63 70
- www.paysdaixinitiative.com.



Les restos du cœur, ça dure

Alors que la campagne d'hiver vient de se terminer, les Restos du Cœur de Bouc Bel Air envisagent d'assurer une distribution d'aide alimentaire cet été, pour la première fois.

Les Restos du Cœur viennent d'achever leur 31^{ème} campagne d'hiver. Du 30 novembre au 20 mars, ils ont accueilli 60 familles boucaines, 2 de Simiane-Collongue et 4 de Cabriès. La distribution des colis s'est déroulée tous les vendredis. Les huit bénévoles étaient également sur le pont les mardis et mercredis matin, pour récupérer et préparer les denrées. Intermarché, Lidl et le Goût de Pain ont donné chaque semaine une partie de leurs invendus. U Express de La Gratiagne a également participé à une opération de collecte de denrées. Une camionnette municipale s'est rendue au siège de l'association départementale tous les mercredis, pour reconstituer les stocks alimentaires. La contribution de la mairie passe aussi par la mise à disposition d'un local, place de l'horloge.



Plafonds de ressources plus bas

Pour la première fois cette année, les Restos du Cœur de Bouc Bel Air pourraient assurer également des distributions de mai à septembre. « *Les plafonds de ressources ouvrant droit à l'aide alimentaire sont plus bas l'été que l'hiver* », explique Claudette Graziani, la responsable du centre. « *Jusqu'à présent, seules quelques familles pouvaient y prétendre : nous les orientons donc vers Gardanne. Mais cette année, plus d'une vingtaine seraient éligibles. Si c'est bien le cas, nous assurerons donc une distribution tous les 15 jours* ». Les Restos du Cœur cherchent un nouveau local à louer, à Bouc Bel Air : 60 m², eau, électricité, toilettes... et prix modéré.

Agir avec le Secours Catholique

La vingtaine de bénévoles du Secours Catholique organise de nombreuses actions à Bouc Bel Air et Cabriès pour « aider les plus pauvres ».

« *Pour aider les plus pauvres, je choisis d'agir avec eux.* » Le slogan du Secours Catholique-Caritas France correspond parfaitement à l'état d'esprit de la vingtaine de bénévoles de l'unité pastorale Notre-

Dame de l'Arbois, qui regroupe Bouc Bel Air, Cabriès et Calas. « *Nous agissons ensemble, avec les familles qui vivent des situations difficiles et non à leur place* » résume la boucaine Pauline Beylat, sa

responsable adjointe.

De nombreuses actions

Tous les premiers vendredi du mois, le Secours Catholique organise un café gourmand ouvert à tous, un moment convivial pour rompre la solitude et l'isolement. Ses bénévoles assurent aussi des visites aux seniors, du soutien scolaire, l'organisation de conférences, des marchés solidaires ou encore l'aide aux étrangers. Ils participent également à la collecte de colis alimentaires et de fonds, notamment lors du marché de Noël. Mais ils ont aussi besoin de vous : avis aux volontaires qui cherchent un engagement plein de sens ! La pauvreté a tous les visages... l'action du Secours Catholique aussi.



« *Nous leur apportons bien sûr une aide d'urgence sur le plan matériel, mais le plus important est souvent l'écoute et l'accompagnement dans la durée pour leur redonner l'énergie de se battre et de retrouver leur*

Elles n'ont que Mille et Une Paroles



Les habitués de la bibliothèque de Bouc Bel Air la connaissent bien : l'Association Mille et Une Paroles intervient régulièrement sur notre commune pour faire voyager petits et grands. Composée d'une quinzaine de conteurs et conteuses bénévoles, l'association arpente les crèches, les maisons de retraite, les accueils de loisirs ou les écoles pour transmettre "le plaisir et la richesse des contes, patrimoine culturel venu du fond des âges", comme le rappelle sa présidente, Karin Villecroze. Les prochains rendez-vous de l'association Mille et Une Paroles sont fixés au Mercredi 13 avril à 16h, pour les tout-petits (12 à 24 mois) et le mercredi 11 mai à 15h30 pour les 3-7 ans, à la bibliothèque. Contact 06.79.62.90.11 www.milleetuneparoles.com

Comité de Jumelage : adhérez !



Le Comité de Jumelage a déjà fait beaucoup pour rapprocher la ville de Bouc Bel Air avec celle de Fiesole, en Italie. Mais ils ont besoin de vous. Si vous souhaitez adhérer à cette association, rendez-vous sur leur site officiel et remplissez leur bulletin d'adhésion : www.boucbelair.eu

Le CCFF prend la température

Le Comité Communal des Feux de Forêt recrute des bénévoles pour assurer ses missions de surveillance, de prévention et de sécurité.

Que deviendraient les collines de Bouc Bel Air sans le Comité Communal des Feux de Forêt ?

Les 19 bénévoles du CCFF jouent un rôle fondamental dans la préservation de ce patrimoine naturel. Tout l'été, avec leurs trois



véhicules porteurs d'eau, ils arpentent les chemins pour parer à tout départ de feu. À la surveillance s'ajoute une mission de prévention : ils informent par exemple les promeneurs sur les règles d'accès au massif ou veillent à l'application des consignes de débroussaillage autour des habitations. Ils assurent également la sécurité des personnes et des biens lors des manifestations organisées à Bouc Bel Air, sans oublier l'animation, dans les écoles, des journées de sensibilisation aux risques d'incendie et à la protection de la nature.

Formation garantie

« Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires », précise Jean-Paul Agneau, le responsable du CCFF de Bouc Bel Air. « Les candidats doivent se rendre disponibles au minimum une quarantaine d'heures et deux week-ends, de juin à septembre. Ils bénéficieront d'une formation, aux premiers secours notamment. C'est contraignant », concède Jean-Paul Agneau, « mais c'est une mission gratifiante. »

Deux bénévoles à l'honneur

Deux bénévoles boucains ont été distingués lors de l'assemblée générale de l'association départementale des CCFF, début février. Claude Bouquet et Francis Prono se sont vus remettre un diplôme pour leur implication au sein du comité de Bouc Bel Air. « Ils sont présents lors de toutes les manifestations et assurent plus de 300 heures de service, en période estivale », souligne Jean-Paul Agneau. « En plus, ils sont toujours volontaires pour intervenir sur des sinistres comme lors des inondations à Saint Etienne du Grès, en 2009. » Une distinction méritée !



Mon Échappée Belle à Bouc Bel Air

4^{ème} édition



Un espace blanc, en réalité, une gigantesque toile de parachute dégonflée. En costume blanc, un étrange et élégant dandy se présente... c'est Andersen lui-même. Grâce à une scénographie hors du commun, les mécanismes du conte sont magnifiquement respectés. Des images rougeâtres se découpent sur les parois de la toile et le public est littéralement englouti dans l'histoire. On saute dans le bateau de papier, on est englouti par les eaux, embrasé par les flammes. Visuellement splendide, ce conte initiatique se laisse révéler comme on trahit un secret. Au rythme d'une ritournelle échappée d'une boîte à musique, le petit soldat affronte une suite vertigineuse d'obstacles. Malgré son handicap, il sait gagner l'affection d'un petit garçon et l'amour d'une ballerine. L'intrépide Soldat de Plomb est un modèle rare de sensibilité et de délicatesse. Peu d'œuvres peuvent paraître aussi simples et nous émerveiller par tant d'émotions.

VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016 À 20H30 aux Terres Blanches

Par la compagnie Stefan Wey (Allemagne)

Conte - Théâtre d'ombre et d'objets - Tout public dès 7 ans

Tarif adulte : 8€ - Tarif enfant/abonné : 4€

Les fables de Jean de La Fontaine



Que surgissent Cigale, Fourmi, Lièvre, Tortue, Chêne, Roseau, Héron, Corbeau, Renard, Grenouille, Chien, Loup et autres compères ! « Rien ne sert de courir, il faut partir à point » ; prenez donc votre temps mais arrivez à l'heure pour découvrir ces personnages et les morales intemporelles.

MERCREDI 6 AVRIL 2016 À 16H

à la Bibliothèque

Par le Badaboum théâtre (Marseille, 13)

Tout public dès 5 ans

Gratuit sur réservation au 04 42 94 93 79



« Approchez petits et grands, si vous voulez découvrir, ce que deviennent les vieux gants... » Monsieur Paul et Michel vont de ville en ville, récoltent les gants hors d'usage oubliés afin de raconter des histoires dans leur grande boîte à gants. Quels rapports entre une bataille intergalactique, un poulailler déjanté, une ancienne vedette de music-hall, une pêche miraculeuse, un couple arachnotransformiste, un après-midi d'hiver ou un jardin secret ? Simplement une seconde vie pour des gants, offerte avec tendresse et poésie, en musique et surtout avec beaucoup d'humour ! Des comptines tarabiscotées, des chansons, des séquences loufoques et oniriques, des histoires à tiroirs à dormir debout ou à jouer du piano couché, voilà tout un monde tiré de la relation et de l'imaginaire des deux personnages... et surtout de leurs trouvailles ! Il est question de convivialité et d'émotions, de chansons, des marionnettes de gants, des jeux de doigts et de mains, du langage corporel et manuel.

SAMEDI 23 AVRIL 2016 À 17H30 aux Terres Blanches

Par La toute petite compagnie (Bourg en Bresse, 01)

Théâtre jeune public - Tout public dès 3 ans

Tarif adulte : 8€ - Tarif enfant/abonné : 4€



LE MISANTHROPE OU L'ATRABILAIRE AMOUREUX

Le Misanthrope est le dernier volet de cette trilogie sur Molière. Alceste est un jeune homme qui fait ses premiers pas dans le monde et comme beaucoup à 20 ans, il avance bourré d'idéaux et de principes qui l'empêchent... N'est-il pas insupportable, après tout, ce redresseur de tort ? Impossible à aimer ? Cet « homme au caractère désagréable, aigre, irritable ». Et si le sonnet d'Oronte n'était pas si mauvais que ça ? Et si Acaste et Clitandre étaient drôles, spirituels ? Et si Célimène avait absolument raison de ne pas se laisser enfermer ? Et si l'important, c'était d'aimer ? Molière a voulu une pièce comique. Vol Plané s'est donnée pour objectif de libérer ce même rire.



VENDREDI 29 AVRIL 2016 À 20H30 aux Terres Blanches
Compagnie Vol Plané - (Marseille, 13)
Théâtre - Tout public dès 14 ans

VISITE GUIDÉE DU SITE MÉMORIAL



DU CAMP DES MILLES

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Dans ce bâtiment furent internés entre 1939 et 1942, plus de 10 000 personnes dans des conditions de plus en plus dures. Le Camp des Milles abrite aujourd'hui un important musée historique. Nous vous proposons une découverte commentée de ce lieu essentiel à la Mémoire.

SAMEDI 30 AVRIL À 14H30 HORS LES MURS
Rendez-vous à 13h30 sur le parking des Terres Blanches
Tarif : 8€ par personne (transport aller-retour / visite guidée incluse)
Places limitées /réservations indispensables

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE GRANET

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION PERMANENTE «LA COLLECTION PLANQUE»

En 2010, est venue s'ajouter à la déjà riche collection du musée, pour 15 ans, l'inestimable collection Planque. La collection compte quelque 300 peintures, dessins et sculptures depuis les impressionnistes et les postimpressionnistes, Renoir, Monet, Van Gogh, Degas et Redon jusqu'aux artistes majeurs du 20^e siècle, tels Bonnard, Rouault, Picasso, Braque, Dufy, Léger, Klee, de Staël ou Dubuffet.

SAMEDI 21 MAI 2016 À 15H
HORS LES MURS
Rendez-vous à 13h45
sur le parking des Terres Blanches
Tarif : 8€ par personne
(transport aller-retour / visite guidée incluse)
Places limitées /réservations indispensables



Au château

Expositions

ENCADREMENT D'ART

Du 2 au 3 avril

Ré-crétions

EXOTISME, LES MARCHÉS ET LA FOULE

Du 9 au 17 avril

Plumes et Toiles

«HISTOIRES D'ATELIERS»

Du 27 avril au 9 mai

Aquarelles

EXPRESSION PICTURALE

Du 13 au 14 mai

Bouc est d'or

EXPOSITION DE PRINTEMPS

Du 18 au 22 mai

Sculpture et Arts du Feu

PEINTRES DANS LA RUE

21 mai 2016

Bouc Bel Art

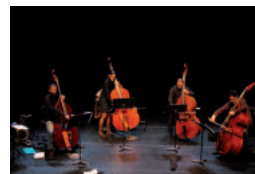
SALON DES ATELIERS

Du 28 mai au 1^{er} juin

Club des Arts

Café-concert

QUATUOR DE CONTREBASSES



Cette formation inhabituelle saura vous surprendre ! Elle propose un répertoire inédit d'arrangements d'airs d'opéras, de musiques allant du classique aux Beatles, de Prokofiev à Sting, d'airs lyriques aux musiques de films et séries TV... De la fosse d'opéra aux scènes pop', en passant par l'orchestre classique, le quatuor vous présente un concert vivifiant, pétillant, bien loin des clichés de la musique classique, où la contrebasse s'offre et se découvre : une découverte pour petits et grands.

Samedi 30 avril à 20h30 au château

Le Pupitre (Marseille, 13)
musique classique
(et insolite) - café-concert

À la bibliothèque

Les conteuses de Mille et une paroles

reviennent conter des histoires pour les 12-24 mois **le mercredi 13 avril à 16h**
Entrée libre sur réservation.
Elles viennent également conter au rythme des saisons pour les 3-7 ans. Entrée libre sur réservation. **le mercredi 11 mai à 15h30**

Histoires du mercredi

Mireille et Agnès feront partager leurs albums coups de cœur pour des lectures à deux voix. Pour les 3-7 ans. Entrée libre **Mercredi 20 avril, 18 mai à 15h30**

«Les Causeries du Premier Mercredi»

La poésie engagée pendant la Résistance. Quand l'histoire s'écrit en vers par Michèle Rocchini, enseignante en lettres. **Mercredi 4 mai à 18h30**
Entrée libre.
Pour les adultes.

Prix des lecteurs

Lisez, choisissez et votez pour le texte de votre choix sur www.boucbelair.fr
Vous avez jusqu'au 31 mai pour participer. Remise du prix le mercredi 22 juin à 18h30 à la bibliothèque. Pour l'édition 2016 du prix des lecteurs, et en l'honneur du pacte d'amitié avec Fiesole le texte devait comporter la phrase suivante : «Toute la splendeur d'un avril italien semblait rassemblée à ses pieds. **Jusqu'au 31 mai**

À l'église

Concert d'orgue Vendredi 20 mai à 20h30

Avec trompette et une soprano

Guide pratique

Les adresses utiles pour Mieux vivre à Bouc Bel Air

URGENCES

- Pompiers de Gardanne ... 04 42 51 79 40
- Gendarmerie BBA 04 42 22 16 85
- E.D.F. Service clientèle ... 09 69 32 15 15
- G.D.F. 09 69 324 324
- Service des Eaux 09 69 39 40 50
- Ambulances A 13 BBA ... 04 42 16 06 06
- S.O.S. Médecins ligne locale. 04 42 26 24 00
- S.O.S. Médecins n° national 3624

NUMÉROS UTILES

- La Poste 3631
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Planning Familial 13 08 00 10 51 05
- Vétérinaire de garde 04 42 59 90 62

TRANSPORTS

- Régie des transports 04 42 93 59 00
- Aix/Marseille - Aix/Bouc Bel Air
- S.A.P. Cariane Provence ... 04 42 94 96 00
- Gardanne/Bouc Bel Air/Marseille
- S.N.C.F. : Gare Saint Charles 3635
- Ramassage scolaire
- Gardanne - Aix en Provence - Collège G. Brassens et M. Mauron
- Service Scolaire 04 42 94 93 71
- Taxis
- Sandra PELAZZA 06 11 05 16 45
- Bernard MAGNIER 06 07 54 79 71

CULTES

- Catholique : Père BRUNET. 04 42 22 09 34
- Église Protestante Unie du Pays d'Aix - Correspondant de secteur :
- A et G Glaezer 04 42 69 20 08
- Orthodoxe M. GUEIT 04 42 22 25 05
- Communauté Israélite
- M. CHAMLA 06 50 27 14 12

PARTIS POLITIQUES

- LES RÉPUBLICAINS :
- M. MALLIÉ 04 42 65 44 44
- EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS :
- M. PLISSON 04 42 22 59 96
- P C F : M. GERARD 06 19 25 19 56
- PS : M. PICQUET 06 72 15 76 11

ASSOCIATION MÉDICALE

- DE BOUC BEL AIR** 04 42 22 11 64
- Médecine générale**
- Dr MORATEUR - Dom. 04 42 27 73 30
- Dr DEDIEU - Dom. 04 42 22 02 14
- Dr DEDIEU-GAUTIER - Dom. . 04 42 22 02 14

Orthophonistes

- Mme BOUTET-PIZZERA 04 42 22 11 64
- Mme DONNIER 04 42 22 25 26
- Chirurgiens dentistes
- Dr VASSEROT-MERLE 04 42 22 11 64
- Dr TORELLO 04 42 22 11 64
- Kinésithérapies, thérapies manuelles, ostéopathes**
- M. COLL / Mme WIQUEL Nathalie 04 42 29 88 25

CENTRE MÉDICAL DE LA GRATIANNE

- 04 42 22 06 06
- Médecine générale**
- Dr BOYER - Domicile 04 42 22 26 32
- Dr CHAUVET - Domicile ... 04 42 58 92 58
- Masseurs kinésithérapeutes**
- Mlle MONTMAIN 04 42 22 36 39/06 87 27 13 69
- M. GOUSSET Romain 06 89 61 61 17
- Chirurgien dentiste**
- Dr SIMON 04 42 22 51 25

CENTRE MÉDICAL DE LA SALLE

- Médecine générale**
- Dr KACZOR 04 42 22 32 59
- Masseur kinésithérapeute - ostéopathe D.O.**
- M. PISANI 04 42 22 10 28
- ou 06 25 43 71 29
- Chirurgien dentiste**
- Dr BOSCHATEL 04 42 22 19 49
- Sophrologue, psychologue, psychothérapie corporelle**
- Mme BANET Isabelle 06 22 20 29 47
- Optique de la Salle** 04 42 22 27 37

CENTRE MÉDICAL LE GARANCE

- Imp. E. Tabarly
- Médecine Générale**
- Dr CIOCCA 04 42 22 31 32
- Dom. 06 22 34 19 85
- Dr FEDIÈRE 04 42 22 57 69
- Dom. 04 42 22 68 39
- Orthophoniste**
- Mme MUNOZ-MOUSSEIGNE 04 42 22 99 06

RÉSIDENCE PLEIN CENTRE

- Place Jean Moulin
- Médecine Générale - Acupuncture**
- Dr LEHUU 04 42 22 28 23
- Dr VIDAL sur rendez-vous 04 42 22 26 71

Psychothérapeute -

- Mme LENORMAND 06 23 45 49 65
- Psychologue Clinicienne-**
- Mme MAUREL 06 64 78 15 13
- Pédicure- podologue**
- M. CAMPISTON Xavier 04 42 94 15 03

CENTRE MÉDICAL DE LA MOUNINE

- Chirurgien dentiste**
- Dr PINON-RUTILY 04 42 22 38 77
- Masseurs kinésithérapeutes**
- Mme LASSAILLY 04 42 22 15 62
- M. BOUTEILLE 04 42 22 15 62
- M. GUILMOT **Ostéopathe** . 04 42 22 15 62
- Médecine générale**
- Dr J. L. GARDE 04 42 94 09 06
- Laboratoire d'analyses biologiques médicales**
- Dr DE CALBIAC 04 42 22 57 11
- Centre d'explorations cardiaques et vasculaires**
- Dr P. LAMBICCHI - Dr JM.MORANVILLE 04 42 22 26 75
- Pédicure podologue**
- Mme BERNARD 04 42 53 57 25
- ou 06 24 30 45 48

CENTRE MÉDICAL SAN BAQUIS

- Psychiatre**
- Dr GUILLOU 04 42 54 77 59
- Masseur kinésithérapeute**
- M. BERLINER Randolph ... 04 42 22 00 89
- Audio prothésiste laboratoire Entendre**
- M. CHAIX Laurent 04 42 69 44 70
- Docteur en chirurgie dentaire**
- Dr KRESS 04 42 54 57 09
- Gynécologue**
- Dr LE ROUX-EGLOFF 04 42 52 06 28
- Ostéopathes**
- Mlle TOURNIER Cécile 06 65 22 06 74
- M. MOYA David 06 65 22 00 39
- Sophrologue Caycedienne-Yoga enfants**
- D. GILARDIN-DEHANT 06 22 60 89 46
- Pédicure - Podologue**
- C. ESCANDE 04 88 14 57 25

CENTRE MÉDICAL DU PIN

- Orthophoniste**
- P. LOCQUET 06 89 11 72 44
- ou 09 82 45 30 57
- Psychologue clinicienne**
- S. BONTAZ- ESCOUBEYROU
- Enfant-Ado-Adulte 06 85 05 85 87

ESPACE CROIX D'OR

- Kinéco - Masseurs kinésithérapeutes**
- C. GARCIN 04 42 51 10 33
- Y. BACHELARD 04 42 51 10 33

V. PERIER.....04 42 51 10 33

Pédiatres

Dr PHILIPPE Florence.....04 88 13 16 11

Dr SEON Sandrine.....04 88 13 16 11

Psychologue clinicienne

C. GONTERO-GRANDI

Enfant-Ado-Adulte.....06 14 58 36 39

Laboratoire d'analyses biologiques médicales

Dr MALLIÉ Frédéric.....04 42 66 39 50

CENTRE MÉDICAL JOSEPH ROUMANILLE

Médecine générale

Dr MONTREDON Frédéric.....04 42 59 54 25

Dr MONTREDON Céline.....04 42 59 54 25

Dr SAUTREAU Anne-Constance

.....04 42 59 54 25

Masseur kinésithérapeute - Ostéopathe

M. OUDINET.....04 42 59 49 35

CENTRE DE SANTÉ MANERA

.....04 42 22 67 34

Kinésithérapeute

C. CASTALDO, M. SCARSELLI,

M. BAZAN, F. DELHOUME, J. GONZALEZ

Ostéopathe

C. CASTALDO, F. CHARLEUX,

D. TOUITOU

CENTRE MÉDICAL DÉCATHLON VILLAGE

Diététicienne Nutritionniste

Mme DELANNOY.....06 32 84 56 96

Hypnothérapeute

C. BOUER.....06 12 58 95 38

Médecine physique et de réadaptation

Médecine du sport

Dr LOTITO.....07 89 77 95 07

Pédicure podologue

F. KERIEL.....04 42 26 28 65

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES

Mme ALLEWAERT-DE MORO

.....06 67 05 45 13 ou 04 42 22 27 05

Mme BARBIER

.....04 42 22 58 70 ou 06 16 79 09 99

Mme CARON-VITIELLO.....04 42 22 22 56

Mme CHAUVAT-TICHADELLE

.....06 65 18 07 14 ou 04 42 22 27 05

Mme CHOUVIER.....06 11 03 44 48

Mme CAREJE.....06 19 30 06 57

Mme FONTAINE

.....06 14 75 13 32 ou 04 42 22 27 05

Mme GANDON C.....06 22 88 20 21

Mme GANDON S.....06 22 88 20 21

Mme HENRY.....06 12 81 41 25

Mme HOARAU-MARTIN.....04 42 22 56 57

Mlle HOARAU.....04 42 22 56 57

Mme LANDRIN.....06 60 65 34 56

Mme LAVISSE.....04 42 22 20 02

.....06 82 38 76 56

Mme LECONTE.....04 42 22 22 56

Mme MARAFETTI.....04 42 22 27 05

Mme MORIN-BLANDA.....04 42 64 20 63

Mme MUSSIER-ETTARIAN.....06 28 35 02 70

Mme OLEJNICZAK.....06 77 00 99 68

Mme PERUFFO.....06 20 48 21 16

Mme GARDIOL.....04 42 22 22 56

Mme ROUX.....06 03 16 72 26

Mme SALVO.....06 60 64 07 88

Mme THOMAS.....06 63 69 73 77

DIVERS

Aide médico psychologique

Auxiliaire de vie sociale

S. IZQUIERDO.....06 16 10 78 76-04 42 22 27 54

Chirurgien dentiste

P. BOURGEONNIER.....04 42 20 35 34

Diététicienne nutritionniste

E. MARTIN-PEYRON.....06 17 35 14 42

S. DELANNOY.....06 32 84 56 96

Graphothérapeute

Mme MULLER.....06 52 15 11 66

Homéopathe mésothérapeute

Dr AILLAUD-TITREMANN.....04 42 51 25 34

Hypnose

C. BADOUIX-DAGNAUX.....06 35 54 61 62

Masseurs kinésithérapeutes -

Ostéopathes (O)

A. BEUSLIN (O).....06 10 91 79 16

F. BOSCHATEL(O).....06 74 24 14 38

N. DELIGHAZARIAN(O).....06 12 23 55 05

M. GALLIN (O).....06 09 33 73 58

M. GALLO (O).....06 77 08 26 89

V. NOREILLE(O).....06 50 00 71 68

L. MULARD.....06 03 15 78 96

Y. RATTEL.....06 12 17 65 88

Médecine générale

Dr HOINGNET.....04 42 22 47 55

Naturopathe - Massage détente

V. MORET.....06 08 93 05 37

Ophthalmologiste

Dr GONNET-RAVET Isabelle 04 42 94 16 45

Orthodontiste

Dr SAKSIK.....04 42 22 10 85

Orthophonistes

D. CARRAS

.....04 42 52 45 89 ou 06 98 29 12 5

H. GARSON.....04 42 64 58 34

C. SOSSOU.....04 42 12 46 01

Orthoptiste

A. ROYO.....04 86 31 37 39 - 06 83 46 84 05

Praticienne en réflexologie plantaire

Mme LATOUR.....06 85 23 44 74

Psychiatres

Dr CUETO.....04 42 64 34 45

Dr ALCHECH.....04 42 22 97 97

Psychologue

A. MARCO.....04 42 64 40 94

Psychomotricienne

A. CARGUERAY.....06 13 82 87 29

Psychologue - développement personnel psychothérapeute - TCC et IMO

AMBROSINO Corinne.....06 23 68 26 92

Psychothérapeute

Mme POTELUNE S.....06 70 80 65 88

Mme PARLANTI C.....04 86 31 52 85

Réflexothérapie régénérante énergétique

M. GARABEDIAN.....06 63 17 46 71

Réflexothérapie plantaire

Mme AZEM.....06 70 64 03 08

Sophrologue pour enfant, ado, adulte

Médecine préventive des facultés

Mme RANC Monique

.....04 42 22 13 77 ou 06 70 65 38 99

Sophrologue - relation d'aide

C. RENARD.....06 73 34 00 75

Thérapie

I. ROBIN.....06 61 71 81 75

Dispensaire

CENTRE

MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

.....04 42 52 29 98

PHARMACIES

DU CENTRE

Place Jean Moulin.....04 42 22 09 01

DE LA MOUNINE

C. C. Av. de La Croix d'Or.....04 42 22 09 40

SNC La Salle.....04 42 22 32 70

LACROIX La Gratianne.....04 42 22 27 17

CLINIQUES

SAINT-CHRISTOPHE -

Convalescence, diabétique 04 42 65 26 26

LA CHENAIE - Centre de gériatrie -

Maison de Repos.....04 42 94 98 98

LA LAURANNE -

Psychiatrie.....04 42 22 97 97

LA MALLE -

Maison de retraite.....04 42 22 00 03

VÉTÉRINAIRES

Dr FEROLDI et Dr CABASSU

.....04 42 22 23 13

Dr DENOUALD.....04 42 65 07 62

Groupe Majoritaire

“Mieux vivre à Bouc Bel Air”

La majorité souhaite profiter de cette tribune pour clarifier sa conception de l'urbanisme pour notre commune auprès des boucains. Tout d'abord, il convient de rappeler que l'urbanisation "zéro" est une utopie qui peut coûter très cher à la commune. En effet, l'absence totale de production de logements nuit fortement au bon développement de la commune, chasse nos plus jeunes concitoyens, exclut nos plus anciens, ne permet pas de trouver des partenaires pour financer les infrastructures en plus de nous exposer dangereusement aux sanctions préfectorales extrêmement lourdes.

A travers la loi dite ALUR de Madame Dufflot, le gouvernement socialiste synonyme d'amateur et d'incompétent est venu considérablement menacer notre liberté. En effet, la guerre est déclarée aux citoyens qui souhaitent vivre à la campagne au milieu de la nature. Un arsenal législatif punitif sans précédent est déployé pour tenter de sauver les dernières voix de gauche susceptibles de voter Hollande en 2017... En plus d'une amende sur les terrains constructibles non bâtis, de la suppression de tous les outils de régulation en matière d'application du droit des sols comme le coefficient d'emprise au sol voilà que l'arme ultime est utilisée par le préfet au nom de l'Etat : la carence. Décrétée par le préfet si la commune ne remplit pas le quota de 25% de logements sociaux, elle a pour effet de quintupler l'amende versée par la commune. Enfin, son ultime vice est de donner la compétence d'urbanisation au préfet qui délivre des permis de construire d'une densité comparable aux barres d'immeubles des quartiers nord.

Contraints de remplir nos engagements en matière de production de logements sociaux au risque d'exposer la commune

à des menaces irréversibles, nous mettons en œuvre une urbanisation modérée au service des Boucains. Le besoin de petits logements à prix raisonnable pour loger nos jeunes, ainsi que des logements moyens adaptés aux personnes à mobilité réduite comme nos seniors, est une réalité.

Confortés par référendum local, les projets ne dépassent pas une densité de 35 logements à l'hectare contre plus de 100 pour l'ancienne équipe (bâtiments à côté du feu rouge de La Salle). Nous avons également fait le choix de l'éco-quartier consacré par le conseil municipal du mois dernier, une charte est désormais en vigueur en matière de production de logements : préservation de la biodiversité, mise en valeur du patrimoine, faible consommation énergétique, jardins partagés, pistes cyclables....

Aussi notre majorité, confortée par référendum local, à la fois responsable et expérimentée, prône depuis son élection : une urbanisation maîtrisée au service des Boucains.

Groupes minoritaires

“Bouc Bel Air pour Tous”

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 21/12/2015, le Conseil municipal a arrêté le projet du nouveau PLU, et non adopté le PLU comme le dit la majorité municipale. La phase suivante est **l'enquête publique**.

Le PLU engage la commune sur des choix précis en matière d'habitat et de mixité sociale, de transports et de déplacements, d'environnement et d'utilisation des sols. De nombreuses questions peuvent encore être soulevées (urbanisation de Montauray, pollution de la zone naturelle de Mange-Garri, changement de destination de terrains et des règles de construction...)

N'hésitez donc pas à participer à la prochaine enquête publique, et à nous interroger si vous avez des questions.

Marie -Christine Oberlinkels - Hervé Plisson / courriel : elus.bbapt@laposte.net

“Elus citoyens de Bouc Bel Air”

V. Bianchi, J.M. Bretin et A. Dubois



LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

Une commission extra-municipale «Évènements» va être créée.

Rendez-vous le MARDI 26 AVRIL À 18H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les volontaires sont invités à rejoindre la commission pour contribuer bénévolement aux festivités et aux manifestations de la commune. Venez nombreux !



CARROSSERIE MAURICE

**Carrosserie, Mécanique, Pneumatique
Centre de Gestion des Sinistres**



l'amour du travail bien fait, pour votre sécurité
l'exactitude et la rapidité, pour votre plaisir
le conseil et l'accueil, pour votre satisfaction

04 42 22 03 80

Rond point de la Malle - Bouc Bel Air

www.carrosserie-maurice.com



Quand les déchets
deviennent combustibles





Venez découvrir notre
nouveau showroom




BATICARO

Carrelage - Sanitaire - Robinetterie - Balnéothérapie - Hydromassage - Meubles de salles de bains
PLAN DE CAMPAGNE Derrière Leclerc - Tél : 04 42 02 96 65 Ouvert le dimanche
www.baticaro.fr - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h - Le dimanche de 10h à 18h

SOLELEC PROVENCE

Hervé CARVIN

- ✱ **POMPE À CHALEUR**
 - ✱ CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU THERMODYNAMIQUE
- ✱ **CLIMATISATION RÉVERSIBLE**
 - ✱ ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

solelec13.com - solelec@neuf.fr
Tél. : 06 08 10 82 50




AMARYLLIS JARDIN

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- DÉBROUSSAILLAGE
- CRÉATION
- ENTRETIEN
- ARROSAGE AUTOMATIQUE

Cyril MOULLET

Tél. : 06 30 27 68 85
04 42 22 94 31





SERFRAN
LE SAVOIR-FAIRE AU CARRÉ

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PLACOPLATRE
PLOMBERIE
ELECTRICITÉ
PEINTURES
DÉCORATION
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
FAÇADES -VOLETS

ASSURANCE DECENNALE
32 avenue du Roussilon
13109 Simiane-Collongue
Tél. : 04 42 61 10 60
www.serfran.fr

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

IMMOCREATION

Lyon/Grand Lyon-Pays d'Aix/Aix en Pce/Paris/RP
Charte Qualité Clients-Professionalisme-Service

→ **ESTIMATIONS PRÉCISES ET DISCRÈTES DE VOS BIENS**
→ **VENTES ET ACQUISITIONS**

VENDU PAR
FNAIM **IMMOCREATION**
BOUC BEL AIR

VOTRE ÉQUIPE IMMOCREATION POUR VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES EN TOUTE SÉCURITÉ


V. Garnier
06 60 50 95 31


A. de Planchard
06 20 05 66 43


C. Meyer
06 25 45 36 18

IMMOCREATION Bouc Bel Air/Pays d'Aix
Avis de valeur confidentiels offerts
Carte T 096974 - RCS Aix 440451235 - TVA INTRA FR26440451235
contact@immocreation.fr Garantie et RCP FNAIM - 75008 Paris
www.immocreation.fr

Pompes Funebres de France
BALDASSANO

24h/24
7j/7
DEVIS GRATUIT

2 agences à votre disposition

18, Av. du 8 Mai 1945
13240 Septèmes les Vallons
04 91 51 79 49

Centre Neptuna
RN8 - Quartier Violési
13320 Bouc bel air
04 42 27 45 98

Obsèques
Marbrerie
Contrat obsèques
Articles funéraires

Inhumation - Crémation
Transport France Etranger
Déplacement à Domicile
Démarche et Formalité
Réduction de Corps



SARL - STC
06 30 29 48 16
La Treille - 13320 BOUC BEL AIR
sthiry.stc@gmail.com

CONSTRUCTION – RENOVATION
Bâtiment tout corps d'état
Sérieux et Qualité – Garantie décennale

Livraison de repas à Domicile

La maison de retraite les Opalines Pennes Mirabeau vous propose la livraison à domicile de repas, chaque plateau comprend une entrée, suivi d'une viande ou d'un poisson accompagnés d'un fromage et d'un dessert et d'une soupe.

Les +

- ✓ **Réactivité** : vous appelez aujourd'hui, nous vous livrons demain
- ✓ **Sans engagement**, ni formalités
- ✓ **Cuisine traditionnelle** préparée par nos cuisiniers
- ✓ **50% réduction fiscale** ou crédit d'impôts
- ✓ **Menus adaptés** aux régimes spécifiques
- ✓ **Formule tout compris** à 9.60€



Renseignements :
Les Opalines
04.91.09.42.42

avril

Vendredi 1^{er} :

20h30 : «L'intrépide soldat de plomb»
Mon échappée belle ♦

Du 1^{er} au 03 :

Exposition des ateliers par Ré-Créations ●

Mercredi 6 :

16h : Les Fables de La Fontaine ❖

Du 9 au 17 :

Exposition «Exotisme, les marchés et la foule» par Plumes et Toiles ●

Mercredi 13 :

De 14h00 à 20h30 : Collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang ♦
16h : Les conteuses de Mille et une paroles (12-24 mois) ❖

Lundi 18 :

18h30 : Conseil Municipal □

Mercredi 20 :

15h30 : Histoires du mercredi (3-7 ans) ❖

Samedi 23 :

13h30 : Troc aux plantes ☉
17h30 : Spectacle «Boîte à gants» *Mon échappée belle* ♦
17h00 : Stage de percussions par Takita ☉

Dimanche 24 :

11h : Commémoration de la Journée du Souvenir de la Déportation, *stèle Jean Moulin, square Jean Partiot*

Lundi 25 :

17h30 : Commémoration du Génocide Arménien, *cimetière du village*

Du 25 au 27 :

Exposition «Ludik'art» par l'AIPES ☉

Du 27/04 au 09/05 :

Exposition «Histoire d'ateliers» par La Société des Aquarélistes de

Provence ●

Jeudi 28 : De 9h à 11h : Petit-déjeuner-débat sur la création d'entreprise. Inscription préalable □

Vendredi 29 :

20h30 : Spectacle «Le Misanthrope ou l'atrabilaire amoureux» ♦

Samedi 30 :

13h30 : Visite guidée du site mémorial du camp des Milles *Hors les Murs*
20h30 : Café-concert «Quatuor de contrebasses» ●

mai

Mercredi 4 :

18h30 : «Les causeries du Premier Mercredi» (adultes) ❖

Dimanche 8 :

9h20 : Départ Boucle des jeunes ♦
10h : Départ des 12 km et Bouclette ♦
10h : Dépôt de gerbe, *stèle des Maréchaux*
12h : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945, *devant le Monument aux Morts, place de l'Hôtel de Ville*

Mercredi 11 :

15h30 : Les conteuses de Mille et une paroles (3-7 ans) ❖

Du 13 au 14 :

Exposition «Expression Picturale» par le Bouc'est d'or ●

Du 14 au 16 :

Exposition sur la Généalogie par l'ADSB ☉

Dimanche 15 :

Toute la journée : Vide-greniers *Stade du Moussou*

Mercredi 18 :

15h30 : Histoires du mercredi (3-7 ans) ❖

Du 18 au 22 :

Exposition des ateliers par Sculpture

et Arts du Feu ●

Vendredi 20 :

20h30 : Concert d'orgue ■

Samedi 21 :

14h : Stage de percussions ☉
13h45 : Visite guidée de l'exposition permanente «La Collection Planque»
Hors les Murs

Dimanche 22 :

15h00 : Loto par Les Pennes Autrement ♦

Lundi 23 :

18h30 : Conseil Municipal □

Mercredi 25 :

De 14h à 17h : Salon Intérim + Jobs d'été □

Vendredi 27 :

Horaires non communiqués : Fête de fin d'année par l'école maternelle V. Dedieu ♦

Samedi 28 :

Horaires non communiqués : Soirée brésilienne par Métisse Ta Vie ♦
13h30 : Conférence par l'ADSB ☉

Dimanche 29 :

11h : Commémoration de la Bataille de Verdun - 1916, *devant le Monument aux Morts, place de l'Hôtel de Ville*

Du 28 au 31 mai :

Exposition «Salon des ateliers» par Le Club des Arts ●

Samedi 28 et Dimanche 29 :

Toute la journée : Mission impossible

Dimanche 29 :

11h : Commémoration de la bataille de Verdun de 1916, *devant le Monument aux Morts, place de l'Hôtel de Ville*

Mardi 31 :

De 14h00 à 20h30 : Collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang ☉